



**PRÉFET  
DU LOIRET**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

**Unité départementale du Loiret**

Affaire suivie par : Geoffrey BRIDE

Tél : 02 38 25 01 22

Courriel : ud45.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Véifiée par : Olivier PAJON

M:\03 ENVIRONNEMENT\1 Ets E\EXIA\_Meung sur Loire\_14878\

Instruction\2021\_09\_21\_Dossier dématérialisé\2-RACNO\

2021\_09\_29\_EXIA\_RACNO.odt

S3IC : 100.14878 – affaire : compléments dossier d'enregistrement

Orléans, le 29 septembre 2021

Monsieur le Gérant

Société EXIA  
4 Place Louis Aamand  
45140 INGRE

**Objet :** Demande d'enregistrement – Société EXIA – projet de plate-forme logistique – stockage de matières combustibles – Commune de MEUNG-SUR-LOIRE (45)

**Réf :** GB n° 788 / 2021

Monsieur le Gérant

Vous avez déposé le 15 septembre 2021 en Préfecture, Direction Départementale de la Protection des Populations du Loiret un dossier de demande d'enregistrement concernant une plate-forme de stockage de matières combustibles sur la commune de MEUNG-SUR-LOIRE.

La préfète a sollicité mon avis sur le caractère complet et régulier de ce dossier.

J'ai le regret de vous faire connaître que celui-ci est irrégulier et incomplet et je vous invite à le régulariser car ils ne comportent pas l'ensemble des éléments prévus aux articles R. 512-46-4 et R. 512-46-6 du Code de l'environnement.

En particulier les éléments visés en annexe font défaut et sont insuffisants pour permettre à l'ensemble des parties prenantes d'apprécier au cours de la procédure réglementaire les caractéristiques de votre projet.

Vous voudrez bien réunir ces éléments afin de répondre à la Préfète, dans un délai de 2 mois, et me retourner l'annexe du présent courrier complété. Ces compléments sont indispensables à l'instruction de votre demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gérant, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur,  
Le responsable de la subdivision Loiret 5,

Olivier PAJON

**Copies à :**  
DDPP / SEI  
DREAL / SRCT